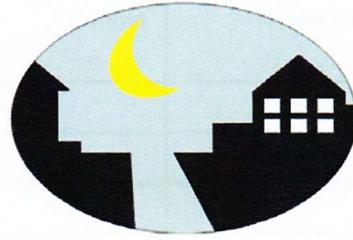




Arthon en Retz 44



# Rando des Etoiles

Samedi 7 juillet 2012

## Randonnée pédestre

**Marche nocturne**  
**10 et 20km**

**avec soupe à**  
**l'oignon à l'arrivée**

Accueil à la salle Omnisports  
30 mn avant les départs groupés  
à 20H et 21H précises



Sécurité assurée sur les sentiers

**Crédit Mutuel**  
**LA banque à qui parler**

**FFRandonnée**   
*les chemins, une richesse partagée*  
Comité départemental  
**Loire-Atlantique**



Prénom	Nom	Age	Club	20 km	10 km	Montant

**AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs**

Je soussigné Prénom ..... Nom ....., représentant légal, autorise mon fils/ma fille Prénom : ..... Nom : ..... à participer à la randonnée organisée par l'Etoile du Randonneur le 7 juillet 2012 et certifie qu'il ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de la randonnée pédestre. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

J'autorise l'association Etoile du Randonneur à faire hospitaliser mon fils/ma fille en cas de nécessité et autorise le centre hospitalier le plus proche à pratiquer sur celui-ci ou celle-ci une anesthésie générale en vue d'une éventuelle intervention.

Signature :

**INSCRIPTIONS**

Bulletin d'inscription et chèque à l'ordre de l'Etoile du Randonneur à renvoyer à Marie-France Corbé, 66, rue de l'Eglise 44320 Arthon en Retz tél : 02 40 21 27 78

**ACCUEIL**

Salle Omnisports, Arthon en Retz, à partir de 19h30 et 20h30

**HORAIRES**

20 h : Départ des 20 km (2 ravitaillements), inscription : 5 Euros

21 h : Départ des 10 km (1 ravitaillement), inscription : 3 Euros

24 h : Arrivée des marcheurs

Gratuit pour les moins de 10 ans

Majoration de 1 Euro pour inscription sur place

**INFOS PRATIQUES**

Le parcours ne présente pas de difficulté particulière, chacun marche à son rythme.

Prévoir une lampe torche et un vêtement clair.

Veillez au respect de la nature, de l'environnement et du Code de la Route.

Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte (cf autorisation parentale).

Attention à ne pas surestimer leurs possibilités.

L'inscription vaut déclaration de santé.

L'Etoile du Randonneur est adhérente F.F.R.P.

**CAS DE FORCE MAJEURE**

Si la randonnée devait être annulée pour cas de force majeure ou pour tout motif indépendant des organisateurs, aucun remboursement ne pourrait être effectué.